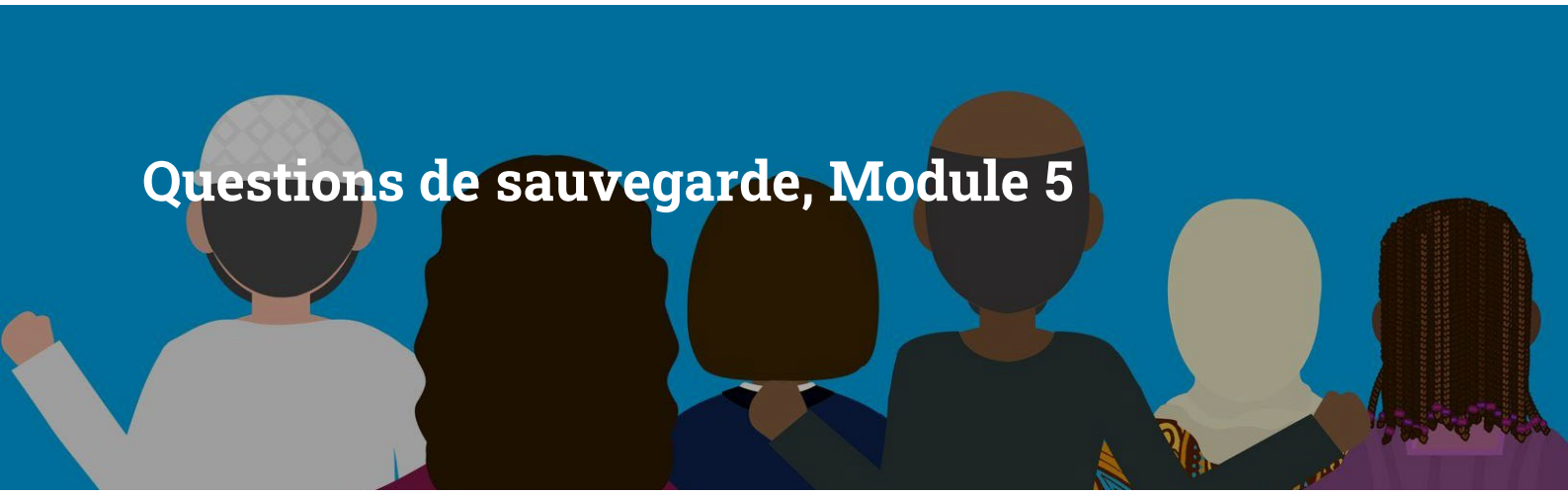

Suivi, évaluation et apprentissage sûrs

Bienvenue au cinquième module de la série d'apprentissage en cinq parties sur les questions de sauvegarde. Ce module présente les pratiques de sauvegarde pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage (MEL) à travers le récit évolutif de Family Health Frontiers (FHF) et de son partenaire de mise en œuvre Sure Health Africa (SHA). La FHF et la SHA sont des organisations de la société civile locale, toutes deux fictives, et sont confrontées à de véritables problèmes de sauvegarde.

Plan du cours

1. **Introduction**
2. **Planification pour une MEL sûre**
3. **La MEL sûre en action**
4. **Apprentissage et réflexion pour une programmation sûre**
5. **Résumé**

Introduction

Bienvenue au module 5

Dans cette partie, vous continuerez d'accompagner la FHF dans son parcours de sauvegarde. Ce module couvrira la façon dont :

- la sauvegarde devrait être envisagée et intégrée dans les activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) tout au long du cycle du programme ;
- la MEL peut soutenir le parcours de sauvegarde d'une organisation ou d'un programme.

Durée d'étude : 45 à 60 minutes

Résultats d'apprentissage

Ce module vous aidera à :

- vous familiariser avec les principes de base d'une MEL sûre ;
- comprendre comment recueillir des retours d'information sur la sauvegarde par le biais des activités de suivi de routine ;
- saisir l'importance de sauvegarder les participants au programme, les membres de la communauté et le personnel impliqué dans les activités MEL ;
- dresser une liste des risques liés à la sauvegarde dans les activités MEL et être en mesure d'appliquer les principes de base d'une MEL sûre pour remédier à ces risques.

Ce module est structuré en trois parties

Partie 1- Planification pour une MEL sûre
Comprendre ce qui doit être pris en compte dans la planification des activités MEL, apprendre comment le parcours et les processus de sauvegarde présentés dans les modules 1 à 4 s'appliquent à la MEL, et savoir assurer un suivi de la sauvegarde dans le cadre d'un programme.

Partie 2 – La MEL sûre en action
Examiner comment l'équipe MEL de la FHF assure la collecte sûre des données et leur protection lors d'une visite de suivi chez son partenaire de programme, comment recenser les risques liés à la sauvegarde dans la communauté et y répondre, et comment recueillir des commentaires sur la sauvegarde par le biais du suivi.

Partie 3 – Apprentissage et réflexion pour une programmation sûre
Joignez-vous à la FHF alors qu'ils réfléchissent aux commentaires recueillis lors de leurs activités de suivi et en tirent des enseignements.

Voici un rappel de l'équipe FHF, que nous avons suivie dans les modules 1 à 4. Dans ce module, nous poursuivons le parcours de Family Health Frontiers (FHF) et vous verrez Derick et Gloria assumer des rôles clés.

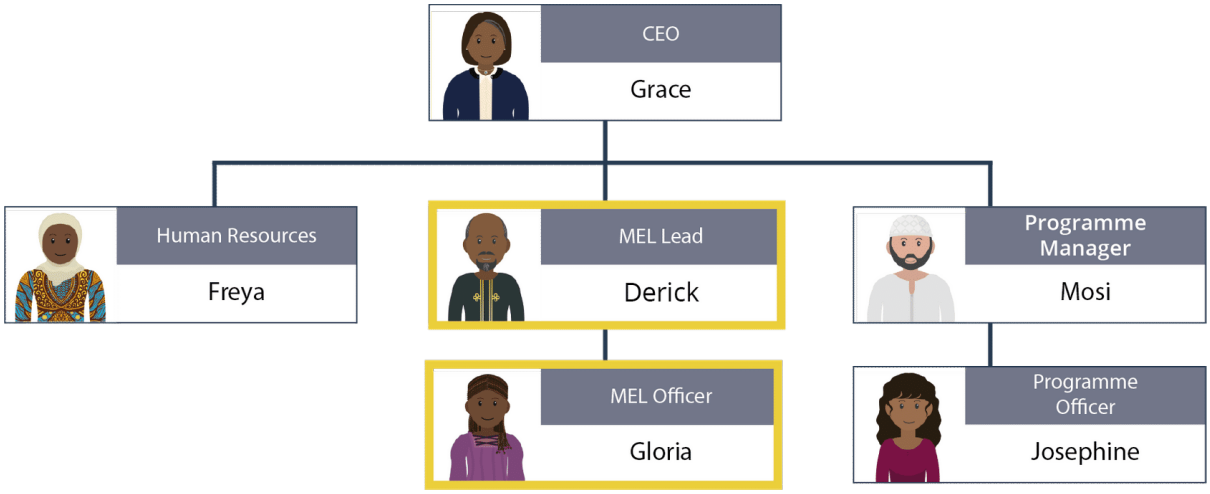

Voici également un rappel de l'équipe Sure Health Africa (SHA), qui participe aux activités de suivi dans ce module.

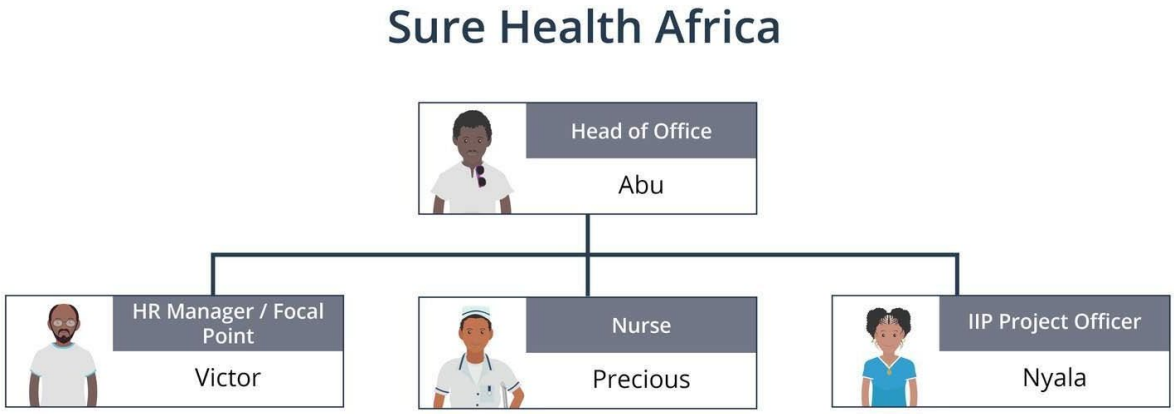

Planification pour une MEL sûre

Partie 1

Dans la première partie du module, vous apprendrez à planifier vos activités de suivi et d'évaluation pour vous assurer qu'elles sont sûres et ne causent aucun préjudice. Vous revisiterez les principes des modules 1 à 4 pour comprendre leur pertinence pour la MEL. Vous apprendrez aussi à recueillir des retours d'information sur la sauvegarde par le biais des activités de suivi.

À la suite de la réunion d'examen de la sauvegarde qui s'est tenue dans le module 4, Derick, responsable de la MEL à la FHF, veut s'assurer que toutes les activités MEL tiennent compte de la sauvegarde et intègrent les mesures nécessaires.

Grace, directrice générale de la FHF, souhaite par ailleurs recueillir des retours d'information sur la manière dont le programme assure la sauvegarde du personnel, des bénévoles et des participants.

La FHF dispose d'une équipe de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) chargée de surveiller l'impact du programme de vaccination des nourrissons, y compris les activités des partenaires de mise en œuvre comme la SHA.

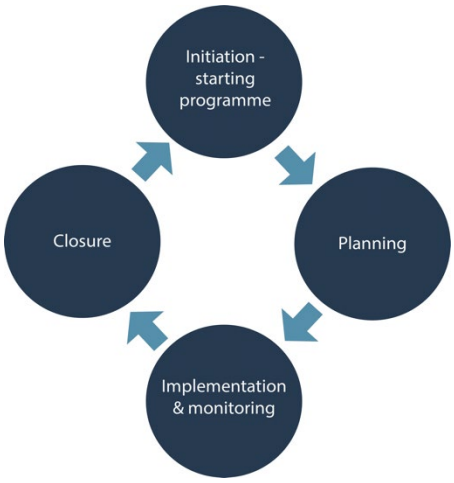

Suivi : évaluation continue et périodique des activités du programme.

Évaluation : évaluation des progrès du programme vers l'atteinte des résultats, effets ou impact. Cette évaluation se produit à des intervalles définis au cours du cycle du programme, très probablement au début, au milieu et à la fin du programme.

Apprentissage : processus continu de réflexion sur les données et l'information recueillies auprès de diverses sources de données afin d'éclairer la prise de décision et l'adaptation.

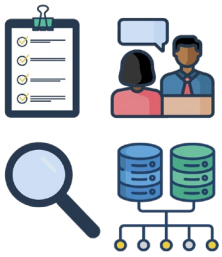

Méthodes de collecte de données : observation, entretien, questionnaire, base de données.

Dans le cadre de son suivi, la FHF collecte des données auprès des parties prenantes et des participants au programme. Ils analysent ces données pour déterminer l'efficacité du programme et les changements qu'il a entraînés.

Ils effectuent de multiples visites de routine pour la collecte de données tout au long de la durée du programme.

Comment et pourquoi la sauvegarde est essentielle pour la MEL et la MEL est essentielle pour la sauvegarde :

1

Les activités MEL peuvent nous aider à comprendre si le programme est sûr.

2

Les activités MEL elles-mêmes doivent être sûres.

Il existe plusieurs façons dont la MEL peut soutenir les pratiques de sauvegarde d'une organisation :

Trouver les moyens par lesquels les mécanismes de sauvegarde en place peuvent assurer la responsabilité à l'égard des populations visées.	Étudier le pourquoi et le comment de certains problèmes et situations de sauvegarde lorsqu'ils surviennent.
Démontrer à quel point le projet est loin ou près d'atteindre la norme de sauvegarde requise et aider à élaborer des plans d'action sur mesure pour combler les lacunes.	Veiller à ce que le projet s'adapte aux retours et aux besoins des utilisateurs.
Appréhender les risques liés à la sauvegarde, les analyser, et renforcer les mesures d'atténuation.	Apporter les améliorations nécessaires aux mécanismes communautaires de signalement et au traitement des cas pour s'assurer que le système reste pertinent et ciblé sur les besoins locaux.
Fournir un « système d'alerte précoce » en mettant en évidence tous les domaines qui nécessitent une attention ou, le cas échéant, doivent être renvoyés au niveau supérieur pour traitement immédiat.	Tirer des enseignements et instaurer une culture d'apprentissage et d'amélioration continue.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles la sauvegarde doit être intégrée de manière appropriée dans les processus de suivi et d'évaluation :

1

Les activités MEL doivent être sûres pour le personnel, les bénévoles et les participants au programme. Cela inclut le personnel et les collecteurs de données pendant qu'ils se déplacent pour la collecte ainsi que pendant les activités de collecte.

2

Si les risques de sauvegarde ne sont pas pris en compte suffisamment et de manière adéquate, les activités MEL peuvent causer un préjudice, de

l'embarras, des réactions négatives ou encore éveiller un traumatisme chez les participants.

3

Il existe des déséquilibres de pouvoir entre le personnel du programme, les collecteurs de données et les participants au programme, ce qui peut créer des risques pour la sauvegarde. Il est nécessaire de les reconnaître et de les atténuer.

4

La collecte de données sur des sujets sensibles peut augmenter les risques liés à la sauvegarde des participants. L'équipe de collecte de données doit être informée des mécanismes de signalement et avoir une bonne connaissance des voies d'orientation et des services de soutien disponibles pour les participants.

Pour en savoir plus, consultez la note pratique du Centre de ressources et de support sur la sauvegarde (RSH), Comment concevoir et fournir une MEL et une recherche sûres et éthiques.

Derick, responsable MEL à la FHF, veut recueillir des données pour les indicateurs du programme. Il prévoit à cet effet une visite de collecte de données de routine à la SHA.

Après une réunion interne d'examen de la sauvegarde, Derick veut être très vigilant pour s'assurer que la visite de suivi est sûre pour toutes les personnes impliquées (personnel, bénévoles et participants au programme).

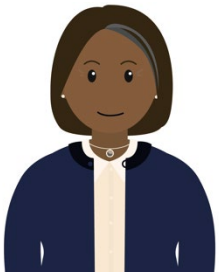

Grace, directrice générale de la FHF, tient à comprendre le degré d'efficacité du programme en ce qui concerne la sauvegarde de toutes les personnes impliquées, surtout après la réunion interne d'examen de la sauvegarde. Elle souhaite que l'équipe MEL, lors de sa prochaine visite de suivi de routine, recueille des retours à ce sujet.

Lors de la prochaine visite de collecte de données, l'équipe MEL recueillera des données sur les indicateurs du programme afin de comprendre l'avancement de celui-ci.

L'équipe MEL doit commencer à planifier et à concevoir le processus de collecte de données. La prise en compte des principes de sauvegarde et des exigences connexes est essentielle, de même que la manière de les appliquer aux activités MEL.

Pour comprendre les progrès et les risques, il faut absolument disposer d'indicateurs de sauvegarde spécifiques conçus pour le programme de vaccination des nourrissons. Par exemple :

Mères participant au programme de vaccination des nourrissons	Pourcentage de mères qui savent comment signaler les abus et l'exploitation. Opinion des mères sur la sûreté des services fournis / les mères ont indiqué le degré de sécurité que leur inspire l'accès aux services de vaccination.
Personnel du programme	Pourcentage de personnes qui décrivent un comportement attentif et non discriminatoire de la part du personnel du programme.
Communauté en général	Nombre de séances de sensibilisation sur la sauvegarde entreprises dans la communauté. Pourcentage de membres de la communauté en mesure d'identifier le point focal de sauvegarde pour le programme et d'entrer en contact avec cette personne.

Derick et Gloria, respectivement responsable et agent MEL, se rencontrent pour planifier leur visite de suivi.

« Gloria, nous allons bientôt effectuer une visite de collecte de données sur le projet de SHA afin d'en évaluer les indicateurs. Nous devrons nous assurer que cette visite et la collecte de données sont sûres pour toutes les personnes impliquées ».

« Nous devrions consulter notre plan MEL, cela nous aidera à nous préparer. Jugez-vous nécessaire de parler à Freya de nos plans de sauvegarde ? Avez-vous informé la SHA de notre visite ? »

« Oui, nous avons informé la SHA et ils nous attendent. Bonne idée de vérifier le plan MEL et de parler à Freya. À mon avis, certaines choses sont prêtes, mais nous devrons peut-être nous pencher sur d'autres aspects. Seriez-vous en mesure de le faire ? »

Derick et Gloria, se préparant pour la visite, doivent trouver un moyen d'assurer la sûreté de la collecte de données et aussi d'obtenir les informations sur la programmation sûre. Un certain nombre de principes de sauvegarde doivent être pris en compte dans cette opération.

Voici les principes de sauvegarde que Derick et Gloria utilisent pour guider les préparatifs de leur visite.

Confidentialité

Le personnel MEL et les collecteurs de données doivent respecter le fait que chaque personne a le droit de décider avec qui partager son histoire. Le personnel MEL a le devoir de s'assurer que toutes les données restent confidentielles et d'indiquer clairement aux participants les circonstances spécifiques dans lesquelles la confidentialité pourrait être rompue.

Consentement éclairé

Le personnel MEL et les collecteurs de données sont tenus d'obtenir le consentement éclairé des participants. Ce qui veut dire que les participants doivent comprendre l'objectif de la collecte, ce qu'il adviendra de leurs informations, et leur droit de retirer leur consentement/de cesser de participer à tout moment.

Ne pas nuire

Le personnel doit éviter d'exposer les personnes affectées (enfants et adultes), les membres de la population locale ou le personnel du projet à des risques supplémentaires résultant de ses actions et doit prioriser la sécurité et le bien-être des individus avant toute autre considération.

Intérêt supérieur de l'enfant

Il s'agit d'un principe des droits de l'enfant énoncé à l'article 3 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Cet article dispose que « Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale ».

Non-discrimination

Le personnel doit traiter tout le monde de manière juste et équitable et ne pas discriminer en raison de l'identité sexuelle, du genre, de l'âge, d'une situation de handicap, de la race, de l'origine ethnique ou de la religion.

Écoute non moralisatrice

Tout membre du personnel se doit d'écouter sans jugement pendant que les participants partagent des informations. Tous les participants doivent se sentir en sécurité et respectés à tout moment lors de la collecte des données.

Sensibilité

Le personnel doit être sensible à la culture de la population auprès de laquelle il intervient. Il doit être conscient des déséquilibres de pouvoir entre lui-même et les personnes affectées, ainsi que de l'impact de sa visite sur la population locale, y compris toute perturbation que sa présence pourrait causer.

À retenir :

Les principes et les valeurs de la sauvegarde sont liés au comportement.

À la suite de la réunion interne d'examen de la sauvegarde, Derick a pris le temps de réfléchir à son propre comportement en tant que responsable et à sa position de pouvoir dans l'organisation. Il s'emploie consciemment à apporter son soutien et à créer un environnement sûr pour son équipe.

Ce type de réflexion critique favorise l'instauration d'une culture organisationnelle qui renforce et améliore les pratiques et les comportements propices à la sauvegarde.

« Je me demande si j'ai fait tout mon possible pour créer un environnement sûr et favorable pour Gloria ? »

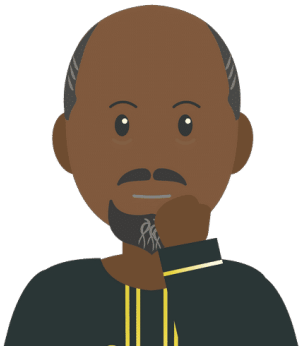

Suite à sa rencontre avec Derick, Gloria revisite le plan MEL et se rend compte qu'il comporte des lacunes au titre de la sauvegarde.

Elle utilise les principes de sauvegarde pour la guider dans l'élaboration d'une simple liste de contrôle qui aiderait la FHF à se préparer à la collecte de données.

Liste de contrôle de la sauvegarde pour la MEL	
S'assurer que tout le personnel et les bénévoles impliqués dans la collecte de données ont suivi une formation sur la sauvegarde, y compris sur le code de conduite.	
Définir les voies d'orientation, ainsi que les procédures de signalement locales.	
S'assurer que tout le personnel comprend les mécanismes de signalement et les obligations en matière de signalement.	
Réaliser une évaluation des risques.	
Comprendre le contexte local, en ce compris la langue et la culture.	
Tenir compte des besoins de sauvegarde des participants et du caractère sensible du sujet lors de la conception de l'approche, des méthodes et des outils de collecte de données.	
Concevoir des procédures de consentement éclairé.	

Pour en savoir plus, consultez la note pratique du Centre de ressources et de support sur la sauvegarde (RSH), Comment concevoir et fournir une MEL et une recherche sûres et éthiques.

Grâce aux progrès réalisés par la FHF en matière de sauvegarde, plusieurs éléments de la liste de contrôle pour la visite de collecte de données sont déjà marqués comme exécutés :

- L'équipe MEL a participé à la formation de la FHF sur la sauvegarde, y compris sur le code de conduite.
- L'équipe MEL a déjà collecté des données dans cette région et connaît bien le contexte, la langue et la culture. Ils travailleront en étroite collaboration avec l'équipe SHA qui pourra les renseigner sur tout changement éventuel.
- Grâce au travail de Freya, en tant que responsable de la sauvegarde, et à la formation sur la sauvegarde, l'équipe MEL a bien saisi les mécanismes et les obligations de signalement.

Résultats :

Liste de contrôle de la sauvegarde pour la MEL	
S'assurer que tout le personnel et les bénévoles impliqués dans la collecte de données ont suivi une formation sur la sauvegarde, y compris sur le code de conduite.	✓
Définir les voies d'orientation, ainsi que les procédures de signalement locales.	✓
S'assurer que tout le personnel comprend les mécanismes de signalement et les obligations en matière de signalement.	✓
Réaliser une évaluation des risques.	
Comprendre le contexte local, en ce compris la langue et la culture.	✓
Tenir compte des besoins de sauvegarde des participants et du caractère sensible du sujet lors de la conception de l'approche, des méthodes et des outils de collecte de données.	
Concevoir des procédures de consentement éclairé.	

Cependant, Gloria remarque certaines lacunes et découvre que l'équipe n'a pas encore réalisé toutes les actions indiquées sur la liste de contrôle. Elle tient également à souligner l'importance des voies d'orientation et des procédures de signalement.

Définir les voies d'orientation et les procédures de signalement locales.

Il est nécessaire, avant chaque visite de collecte de données, de préciser les voies d'orientation et procédures de signalement locales en prévision de la détection d'incidents de sauvegarde pendant la collecte.

Réaliser une évaluation des risques

Il est nécessaire, avant chaque visite de collecte de données, de réaliser une évaluation des risques afin de recenser tout risque lié à la sauvegarde du personnel, des bénévoles et des participants au programme. Les risques peuvent évoluer avec le temps. Donc même lorsque la collecte de données se fait dans une communauté que l'équipe a déjà visitée, il faut revoir l'évaluation et y apporter les modifications qui s'imposent.

Tenir compte des besoins de sauvegarde des participants et du caractère sensible du sujet lors de la conception de l'approche, des méthodes et des outils de collecte de données.
Il faut, au moment de concevoir la méthodologie et les outils de collecte des données, faire entrer en ligne de compte la sauvegarde afin de s'assurer que les participants et le personnel sont protégés contre tout préjudice. Ce travail doit être guidé par le sujet et les questions de votre recherche, ainsi que par l'identité des participants.

Concevoir des procédures de consentement éclairé
Avant chaque visite de collecte de données, il faut définir des procédures claires de consentement éclairé. Ces procédures doivent être adaptées à l'activité de collecte de données, en tenant compte à la fois du contenu de la collecte et des personnes qui y participeront (les enfants auront par exemple besoin de procédures de consentement différentes de celles des adultes).

À retenir :

Si vous prévoyez des activités de collecte de données et que vos procédures de sauvegarde sont lacunaires, vous pouvez demander de l'aide à votre point focal de la sauvegarde ou consulter les ressources du Centre de ressources et de support.

« Notre liste de contrôle de sauvegarde présente des lacunes ; je me demande si Freya ou Victor pourraient nous aider, en tant que points focaux de la sauvegarde pour la FHF et la SHA. Ils ont peut-être déjà mis au point certaines de ces choses pour la visite VIP. Je les contacterai pour en discuter ».

« Bonjour Freya et Victor, Derick et moi allons bientôt effectuer une visite de contrôle du projet SHA pour recueillir les commentaires des participants au programme, y compris des mères. J'ai créé une liste de contrôle pour la sauvegarde et j'ai constaté que nous devions encore procéder à une évaluation des risques et définir une procédure de consentement éclairé. Avez-vous des conseils à nous donner ? »

« Je suis ravie d'apprendre que vous avez élaboré une liste de contrôle pour la sauvegarde. Lorsque notre équipe des programmes a préparé la visite du VIP, elle a réalisé une évaluation des risques. Je peux vous envoyer ces documents pour que vous les adaptiez. Comme vous serez en train de recueillir les retours des participants au programme, il vous faudra tenir compte des risques pour eux. »

« Effectivement, et l'équipe de la SHA a dû obtenir un consentement à l'utilisation des images au cours de ce processus. Cela peut ne pas être pertinent pour votre collecte de données, mais je peux vous communiquer les formulaires de consentement pertinents. »

Principaux conseils pour le consentement éclairé.

Le consentement éclairé signifie que la personne qui le donne comprend :

- quelles informations sont collectées et comment ;
- les mesures qui seront utilisées pour protéger la confidentialité des participants, entre autres les circonstances dans lesquelles la confidentialité peut être rompue en raison d'un danger immédiat ou d'exigences de déclaration obligatoire ;
- les risques et les avantages de sa participation, le cas échéant ;

- les fins auxquelles l'information est collectée, qui y aura accès et les modalités par lesquelles elle sera conservée en toute sécurité ;
- la durée pendant laquelle l'information sera conservée et si elle sera détruite après cette période ;
- le fait que le refus de participer n'affecte pas leur relation avec l'organisation ou le soutien que leur offre celle-ci ;
- les coordonnées des personnes à contacter pour toute question ou préoccupation concernant la recherche ou leur participation ;
- le droit de retirer à tout moment son consentement à la participation ou au stockage et à la communication de ses données.

À retenir : droit des enfants au consentement éclairé

1

Afin qu'un enfant puisse donner son « consentement éclairé », il doit disposer de toutes les informations sur l'activité de recherche.

2

L'obtention du consentement d'un enfant est souvent négligée ou considérée comme relevant de la responsabilité des parents ou des personnes en charge.

3

L'obtention du consentement d'un enfant est souvent négligée ou considérée comme relevant de la responsabilité des parents ou des personnes en charge.

4

Il faut prendre en compte l'âge légal du consentement dans le pays concerné. Dans le cas d'un enfant mineur, il peut être préférable d'obtenir le consentement du parent et l'assentiment de l'enfant. Le fait de ne pas obtenir le consentement des parents dans ce cas pourrait mettre l'enfant en danger. Il faut toujours tenir compte de l'intérêt supérieur de l'enfant.

5

Dans de nombreux pays, un enfant est légalement inapte habilité à donner son « consentement », mais il est important de lui demander s'il est prêt à participer. C'est ce qu'on appelle l'assentiment.

6

Ce n'est qu'en lui donnant des informations et en lui demandant son consentement que l'on donne à un enfant le droit de le refuser, ou de se retirer s'il le souhaite.

7

L'obtention du consentement éclairé des enfants doit se faire dans le respect des procédures de sauvegarde de l'enfance et doit être guidée par l'âge et le niveau de compréhension. Les informations présentées à l'enfant et à ses parents doivent expliquer ce qui va se passer, ce qui est demandé à l'enfant, le droit de l'enfant à accepter ou non de participer sans conséquences négatives, ainsi que le droit de l'enfant à se retirer à tout moment. Elles doivent par ailleurs être données dans un langage clair accessible à l'enfant. Au besoin, il convient d'utiliser des supports visuels.

Activité 1.1 : Consentement éclairé pour les participants adultes

Lequel des éléments suivants doit figurer dans un formulaire de consentement éclairé pour la collecte de données d'une participante adulte ?

1. La manière dont les données seront conservées et ce qu'il adviendra de ces données après l'entretien, la discussion ou la collecte de données.
2. Des informations permettant d'identifier la répondante (adresse, numéro de téléphone, etc.).
3. Présentation de l'organisation et de l'équipe de collecte des données, et information sur l'objectif de la collecte ainsi que sur ce à quoi s'attendre pendant l'exercice de collecte, y compris le comportement attendu du personnel.

4. Informations sur les circonstances pouvant exiger la rupture de la confidentialité en raison d'un risque immédiat de préjudice ou de sécurité, en particulier lorsque ce risque est encouru par un enfant.
5. Informations sur l'expérience personnelle du chercheur concernant le sujet abordé.
6. Renseignements sur les risques et avantages liés à sa participation.
7. Déclaration précisant qu'elle peut retirer sa participation à tout moment.

Cliquez ici pour vérifier votre réponse.

Conseils pour l'évaluation des risques :

- La réalisation d'une évaluation des risques est une étape essentielle de toute activité de recherche. Il est impératif à cette étape que l'équipe de recherche prenne en compte les risques pour les participants à la recherche, ainsi que pour les chercheurs eux-mêmes et pour la communauté au sens large.
- Citons le cas où un participant, ou tout autre individu, court un risque de préjudice immédiat ou le cas où la sécurité d'un enfant est menacée. Il est à noter que cela varie en fonction du contexte juridique et des lois locales.
- Impliquer les partenaires locaux et les membres de la communauté dans la réalisation de l'évaluation des risques vous aidera à cerner des risques dont vous ne vous rendiez peut-être pas compte.
- Il faut régulièrement revoir et mettre à jour l'évaluation des risques pendant le processus de collecte des données afin de couvrir tout changement au contexte.

Évaluation des risques :

Voici un exemple de modèle d'évaluation des risques.

Organisation	FHF ; SHA			
Membres de l'équipe	Derick, Gloria, Nyala, Victor			
Niveau général du risque (H/M/F) :				
Date de la révision :				
Risque	Description	Probabilité (H/M/F)	Impact	Mesure d'atténuation
Risque pour les participants				
Risque pour les chercheurs				

Notez la probabilité d'occurrence du risque	
Très probable	3
Probable	2
Improbable	1

Notez l'impact probable sur la réputation des individus concernés et de l'organisation	
Impact important	3
Impact modéré	2
Impact faible	1

Modèle d'évaluation des risques.docx

Activité 1.2 : Activité d'évaluation des risques

Vous trouverez ci-dessous une liste de risques qui peuvent exister pendant une activité de collecte de données, ainsi que de mesures d'atténuation. Veuillez associer à chaque risque une mesure d'atténuation qui pourrait aider Gloria et Derick pendant leur visite de collecte de données ?

Risques	Mesures d'atténuation
Violence physique ou verbale à l'égard des participants à cause de leur implication dans la recherche. Reviviscence du traumatisme subi par un participant ou une participante lors du partage de son vécu avec des membres de l'équipe de recherche. Syndrome d'épuisement professionnel, stress ou angoisse des chercheurs ou des collecteurs de données. Non-respect du code de conduite par les chercheurs ou les collecteurs de données, ce qui fait peser des risques sur les participants. Révélation d'un cas préoccupant par un participant ou une participante (violence, abus, harcèlement, exploitation).	Formation des chercheurs sur la manière de traiter les révélations, y compris sur le signalement et les voies d'orientation. Sensibilisation de la communauté avant la collecte des données, afin d'informer la communauté de l'objectif de la collecte. Réunions de débriefing avec les personnes qui supervisent la recherche et les membres de l'équipe à la fin de chaque jour, ou tous les deux jours. Formation de tous les collecteurs de données sur les protocoles de recherche relatifs au consentement, à la protection des données et à la confidentialité. Mise à l'essai des outils à l'avance pour vérifier qu'ils soient bien compris et que leur utilisation ne soit pas source d'inquiétude.

Cliquez ici pour vérifier votre réponse.

Réponses à l'évaluation des risques

Derick organise un entretien avec Grace, directrice générale de la FHF, pour l'informer des progrès réalisés dans la préparation à la collecte de données. Il fournit une mise à jour sur le travail qu'a accompli Gloria pour s'assurer que la visite de collecte de données est sûre pour toutes les personnes impliquées et conforme aux principes de sauvegarde.

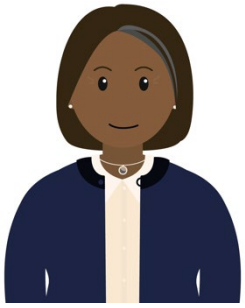

« Derick, je suis heureuse d'apprendre que vous allez vous appuyer sur les principes de sauvegarde pour garantir la sûreté de la visite de contrôle. J'aimerais obtenir des retours sur la sauvegarde par le biais des activités de suivi et savoir si les gens connaissent les mécanismes de signalement et peuvent les utiliser sans problème. »

« Oui, l'intégration de la sauvegarde dans le plan MEL, notamment pour la collecte de données, est pour nous une évidence. C'est formidable de voir Gloria faire un si bon travail à ce sujet. Nous sommes sur le point de concevoir des outils auxquels nous inclurons des questions visant précisément à obtenir un retour sur les mécanismes de signalement. Je le ferai savoir à Gloria et nous pourrons commencer. »

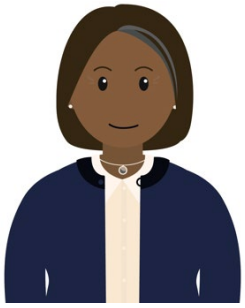

« C'est rassurant de voir votre approche de la gestion Derick, comment vous encadrez Gloria en l'encourageant et en la soutenant. Pour instaurer une bonne culture de sauvegarde, il faut absolument créer un environnement sûr et inclusif pour notre personnel. »

Lorsque Derick et Grace conçoivent les outils de collecte de données, cette liste de contrôle devrait les aider à s'assurer que les outils conçus sont conformes aux principes de sauvegarde.

- **Sensibilité :** ils devront s'assurer que les questions sont culturellement acceptables.
- **Ne pas nuire :** ils devront s'assurer que les questions ne causent pas de préjudice ni d'embarras et n'éveillent pas d'anciens traumatismes chez les participants.

Ce principe sera d'une importance particulière pour Derick au moment où il conçoit des questions visant à recueillir les retours sur la sauvegarde et les mécanismes de signalement.

Point d'action	
Vérifiez que les questions que vous posez sont essentielles et qu'elles n'auscultent pas les détails sur la personne et les expériences d'un participant plus qu'il ou elle n'apprécie. Veillez à inclure le principe « ne pas nuire » comme critère pour la conception des questions.	
Les outils doivent être simples à comprendre et à administrer, et ce, afin d'éviter la confusion et les malentendus qui peuvent exposer à des risques les participants ou les collecteurs de données.	
Évitez de demander des renseignements personnels qui permettraient d'identifier la personne ou l'exposerait à un risque.	
Réfléchissez au langage que vous utilisez et assurez-vous qu'il convient au public visé ; évitez les termes et les mots complexes qui pourraient embarrasser les participants, leur causer un préjudice ou leur faire revivre un traumatisme. Pour plus d'informations, consultez la note pratique Tenir compte du langage lors de la recherche sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels et Garantir la sûreté des recherches portant sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels.	
Toujours tester les instruments au préalable afin de s'assurer qu'ils aient du sens pour les participants, qu'ils soient formulés avec sensibilité et ne causent pas de la détresse.	
Tenir compte des besoins de sauvegarde des participants et du caractère sensible du sujet lors de la conception de l'approche, des méthodes et des outils de collecte de données.	
Concevoir des procédures de consentement éclairé.	

Grace a chargé Derick et Gloria de recueillir des informations sur l'efficacité des mécanismes de signalement des incidents de sauvegarde. Ils devront s'assurer qu'ils posent les bonnes questions pour recueillir les informations nécessaires.

Pour que Derick et Gloria puissent déterminer si les mécanismes de signalement sont fonctionnels et efficaces, ils devront répondre aux questions suivantes :

- Les gens savent-ils ce qui doit être signalé ?
- Les gens savent-ils que les mécanismes existent et comment les utiliser ?
- Les gens ont-ils confiance dans le fait que le signalement recevra une réponse ?
- Les membres de la communauté ont-ils participé à la conception des mécanismes de signalement ?
- Quelle est la probabilité que les gens signalent un incident ?
- Combien de signalements ont été reçus, et quel pourcentage a fait l'objet d'une réponse ?
- La population visée a-t-elle été suffisamment formée sur les mécanismes de signalement ?
- Quel aspect du signalement les gens ont-ils trouvé difficile et est-ce que ces difficultés ont été résolues ?

Conseil utile :

Vous pouvez vous baser sur les indicateurs et les principes de sauvegarde pour déterminer les éléments sur lesquels l'organisation ou le programme doit recueillir des retours d'information.

Voici quelques exemples de questions permettant d'établir si les mécanismes de signalement sont bien compris et efficaces :

Signaler un problème de sauvegarde

Si un incident de sauvegarde se produisait au centre de soin, pensez-vous que les membres de cette communauté sauraient le signaler ? Oui, Non, Je ne sais pas

- Si vous avez répondu oui, indiquez où et comment ils le signaleraient ?
- Si vous avez répondu non, veuillez expliquer pourquoi ?

Assurez-vous de préciser avec les participants le sens des termes clés, comme le terme « sauvegarde », afin que ces termes soient bien compris de tous.

Probabilité de signalement

Dans quelle mesure un membre de cette communauté serait-il susceptible de signaler un incident de sauvegarde s'il en avait connaissance ? 1 (pas du tout) à 5 (très probable)

- Si vous avez répondu 5, veuillez expliquer pourquoi il est probable qu'ils signalent l'incident ?
- Si vous avez répondu 1 ou 2, veuillez expliquer pourquoi il est peu probable qu'ils signalent l'incident ?

Lorsque vous formulez des questions, évitez de poser des questions trop directes sur l'expérience personnelle d'un individu.

Confiance dans la réponse au signalement

Dans quelle mesure êtes-vous sûr que si un incident était signalé, la SHA interviendrait ? Très confiant, confiant, un peu confiant, pas très confiant.

Cela peut fournir des informations utiles sur l'efficacité du traitement des cas.

À retenir : Ces questions devraient être guidées par les principes de sauvegarde et devraient être sensibles et ne causer aucun préjudice.

Pour plus de conseils sur la façon de garantir la sûreté des recherches, consultez la note pratique du Centre de ressources et de support sur la sauvegarde concernant la réalisation de recherches sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels en toute sécurité.

Pendant que Derick finalise les outils, il demande à Gloria de commencer à organiser la logistique de la collecte de données.

Il y a d'importants éléments de sauvegarde à prendre en considération à ce stade.

	Éléments à prendre en considération
Collecte de données	**Emplacement :** Où la collecte de données devrait-elle avoir lieu pour garantir la confidentialité et un accès sans risques ? Quelle distance les gens doivent-ils parcourir pour se rendre sur place ? **Durée :** À quelle heure la collecte de données devrait-elle avoir lieu pour que les participants puissent se déplacer et y participer en toute sécurité? Le temps imparti interrompra-t-il les responsabilités des participants (travail, garde d'enfants) ? **Équipe de collecte de données :** Qui devrait recueillir les données pour veiller à créer un environnement sûr ? Ai-je besoin d'enquêteurs du même sexe ? Le travail des équipes de collecte en binôme serait-il plus sûr ?
Sécurité du personnel et des collecteurs de données	**Hébergement :** Le logement est-il sûr (portes verrouillables, intimité, sécurité) ? Qui aura besoin de savoir où ces personnes vont séjourner ? **Transport :** Comment l'équipe de collecte de données se déplacera-t-elle ? Ce transport est-il sûr (sécurité du conducteur, durée du trajet) ? Est-il sûr pour une personne de se déplacer seule ou doit-elle rester avec le groupe ? **Contrôle :** À quelle fréquence votre équipe de collecte de données devrait-elle communiquer avec vous ? Les débriefings quotidiens prévoient-ils également un moment pour vérifier le bien-être des membres de l'équipe ?

« L’équipe de la SHA est bien placée pour m’aider avec cela, je devrais envoyer une liste de contrôle à Nyala. »

« Bonjour Nyala, comment allez-vous ? Nous sommes impatients de vous voir, vous et votre équipe, la semaine prochaine. Avant la date de la visite, pourriez-vous examiner avec l’équipe de la SHA les points suivants pour nos discussions avec les participants au programme :

- Où auront lieu nos discussions avec les participants du programme ? Pouvez-vous vous assurer qu’il existe un endroit sûr et privé pour tenir ces conversations ?
- Nous aimerions également que vous nous indiquiez les horaires les plus convenables pour parler aux mères participant au projet.
- Seriez-vous disponible pour nous prêter main forte dans la collecte des données au cas où il nous faudrait une autre femme dans l’équipe ? Nous voulons faire en sorte que les entretiens avec les mères et les autres femmes soient réalisés par vous ou moi, en tant que femmes nous-mêmes.

  Je peux vous envoyer par e-mail notre liste de contrôle si cela peut vous aider à résumer ces points ? »

« Salut Gloria, ravie d’avoir de vos nouvelles. Nous avons planifié votre visite et nous ferons en sorte de trouver un endroit privé et sûr pour ces conversations. Je serai présente tout le temps et heureuse de collaborer avec vous à la collecte des données.

Je parlerai à Abu et Precious du calendrier des réunions et je vous en informerai. Merci d'avoir envoyé la liste de contrôle.

À la semaine prochaine. »

Activité 1.3

Afin de vous aider à vous rappeler ce que l'équipe SHA doit accomplir avant la visite de la FHF, trouvez l'endroit qui garantit la confidentialité et la sécurité des participants.

Quel emplacement garantit le mieux la confidentialité et la sécurité des participants ?

1. Sous un arbre ombragé à l'extérieur du centre de soins
2. Dans une salle de consultation non utilisée, séparée par un rideau de la salle d'attente du centre de soins
3. Dans un bureau dont la porte et la fenêtre peuvent être fermées, mais il y fait trop chaud et des fournitures médicales y sont à portée de main.
4. Dans une salle de rencontre communautaire située à l'écart du centre de soins et disposant d'une entrée privée et d'un accès sécurisé.
5. Dans une salle d'attente attenante au centre de soins, disposant d'une entrée privée ainsi que d'une rampe

Cliquez ici pour vérifier votre réponse.

La MEL sûre en action

Partie 2 :

Derick et Gloria viennent d'achever la planification de leur visite de collecte de données. Ils ont complété leur liste de contrôle de la sauvegarde et ont préparé les outils et organisé la logistique. Nous allons maintenant suivre leurs premières interactions avec les participants au programme et leur collecte de retours d'information.

Dans la deuxième partie du module, vous apprendrez à gérer et à mener la collecte de données de façon sûre, à aborder des sujets potentiellement sensibles et à recueillir un retour d'informations sur la sauvegarde. Vous apprendrez également comment, au travers de retours d'information et la collecte de données, vous pouvez recenser les risques liés à la sauvegarde et y répondre.

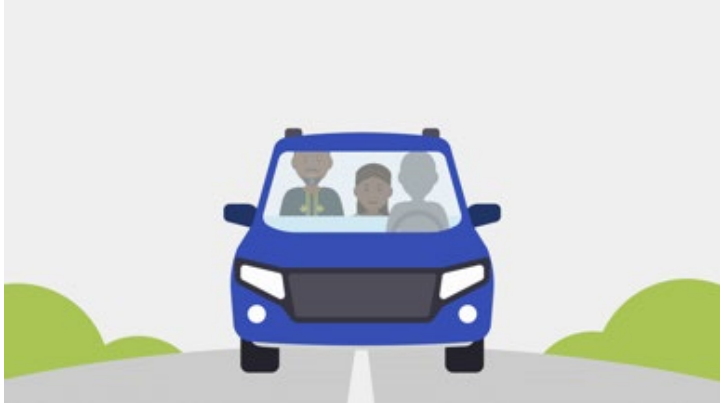

Derick et Gloria se rendent dans les locaux de la SHA et rencontrent les membres concernés de l'équipe pour des présentations et une réunion d'information. Ils ont un emploi du temps chargé et auront besoin de l'aide et du soutien de la SHA.

Il est toujours utile d'avoir un programme convenu pour ces réunions afin de faciliter la préparation et de satisfaire aux attentes.

Vous trouverez ci-dessous une proposition d'ordre du jour que vous pouvez utiliser :

Ordre du jour de la réunion d'information entre la FHF et la SHA	
Présentations	Demandez aux membres de l'équipe de se présenter et d'indiquer leur rôle dans l'organisation. Il se peut que vous ne connaissiez pas certaines personnes présentes. Veillez à vous présenter à tous ceux qui travaillent dans les locaux, et pas seulement à ceux qui participent à la réunion.
Examen du calendrier de la collecte des données	Toutes les activités ont-elles été programmées et un temps suffisant a-t-il été accordé à chacune d'entre elles ?
Examen des outils et des questions de la collecte de données	Ces outils doivent-ils être adaptés à ces groupes et à ce contexte ? Quels changements, le cas échéant, proposez-vous ?
Révision de l'évaluation des risques	Tous les risques potentiels ont-ils été recensés ? Y a-t-il des défis contextuels ou des risques nouveaux ou supplémentaires qui pourraient survenir et dont l'équipe devrait être consciente ?
Passage en revue des voies d'orientation et des mécanismes de signalement	Tout le monde connaît-il le processus ?
Confirmation des rôles et responsabilités liées à la visite	Des aménagements particuliers sont-ils nécessaires pour que les personnes handicapées puissent accéder à l'activité et y participer pleinement ? Faut-il prévoir des services d'interprétation, de prise de notes, de transport, ou de rafraîchissements ?
Heures de débriefing et de participation	La visite donnera-t-elle lieu à un retour d'information vers la communauté ?

« C’est parfait, Nyala et Abu. Je m’occuperai donc des entretiens avec les femmes et Derick parlera aux hommes. Nyala, voulez-vous vous joindre à moi pour aider avec les entretiens ? »

Réflexion

Au cours de la réunion d’information, Gloria suggère qu’elle peut interroger les femmes de la communauté et que Derick peut interroger les hommes de la communauté et d’autres parties prenantes. Pourquoi cette mesure est-elle importante pour la sauvegarde ?

Cliquez ici pour vérifier votre réponse.

Comme le travail de la MEL commence, Derick et Gloria rejoignent l’équipe SHA pour lancer les activités de collecte de données. Derick a été chargé de mener des entretiens avec des membres de la communauté, des dirigeants locaux et des représentants gouvernementaux. Nyala a été chargée de travailler avec Gloria pour faciliter les discussions de groupe avec les utilisatrices de services et les participantes au programme. Ceci afin de s’assurer que les enquêteurs sont du même sexe que les répondants.

À retenir :

Il est important de tenir compte de la dynamique de pouvoir entre l'enquêteur et la personne interrogée et de la façon dont le sexe, l'identité de genre, l'âge, l'origine ethnique, la race, la situation géographique et l'éducation peuvent tous jouer un rôle à cet égard.

Ce dont il faut tenir compte lors de l'organisation de groupes de discussion et d'entretiens :

Entretien	Discussion de groupe
Offre une certaine intimité qui peut être utile pour aborder un sujet sensible ou personnel.	Le fait de se retrouver dans un groupe de pairs aux idées similaires peut rendre les participants plus à l'aise et plus ouverts.
Peut être préférable pour déterminer les besoins ou pour évoquer des positions individuelles.	Serait idéale pour un partage d'idées en groupe ou l'analyse de normes générales.
La discussion peut être orientée en fonction du participant.	Présente plus de possibilités d'effectuer des activités de collecte d'information.
Permet aux participants qui ne sont pas à l'aise en groupe de contribuer.	Coûte généralement plus cher que les entretiens.

Gloria et Nyala commencent à collecter des données auprès des femmes, dans une salle de rencontre communautaire située à l'écart du centre de soins et dont l'entrée est privée et l'accès sécurisé. La réunion a lieu en milieu de matinée afin de perturber le moins possible les engagements professionnels des femmes et de leur permettre de se rendre à la réunion en toute sécurité. Huit femmes participent à la discussion de groupe.

Pour en savoir plus sur les dynamiques de pouvoir, veuillez consulter les produits suivants du Centre de ressources et de support :

Questions-réponses sur l'abus de pouvoir : explorer les causes principales des problèmes liés à la sauvegarde – le pouvoir, le privilège, le genre et l'intersectionnalité

Causes principales de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels

Recueil des données existantes : Causes principales de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels

---

Conseil utile :

Le nombre idéal de participants aux discussions de groupe se situe entre cinq et huit. Si vous dépassez ce nombre, vous risquez de limiter le temps de parole de chacun. Par contre, si vous êtes moins nombreux, la

conversation risque d'être gênante.

Avant de se lancer dans des questions spécifiques sur le projet, Gloria et Nyala se présentent et clarifient le processus de collecte de données. Elles expliquent comment seront utilisées les informations que les femmes partagent. Elles s'assurent que toutes les femmes comprennent la procédure de consentement éclairé et leur demandent de confirmer qu'elles sont d'accord pour continuer.

À retenir :

Si les gens ne sont pas en mesure de signer le formulaire de consentement éclairé, vous pouvez obtenir un consentement verbal, mais il est essentiel que vous confirmiez la compréhension par tous de la procédure de consentement et leur volonté de continuer. Les participants peuvent également indiquer leur consentement en apposant leur signature à un espace indiqué de la feuille de présence si vous ne pouvez pas obtenir de copies du formulaire de consentement.

Après les présentations et après avoir clarifié le processus de consentement, Gloria met en train la discussion en posant aux participantes une question sur le trajet effectué pour se rendre à la réunion et sur ce qu'elles faisaient juste avant de quitter leur maison. Cette question de mise en train aide à comprendre ce que les gens peuvent ressentir à leur arrivée sur les lieux et permet au groupe de faire connaissance avant d'échanger sur leurs expériences du projet.

« C'est tellement formidable de vous avoir toutes ici pour nous parler de vos expériences d'utilisation du centre de soins. Avant de commencer, il serait bon que chacune d'entre vous nous dise comment vous êtes arrivées ici aujourd'hui et quelle distance vous avez dû parcourir. Quant à moi, je suis venue de la capitale en voiture hier, avec mon collègue. Le trajet nous a pris environ cinq heures, et j'étais assez fatiguée à mon arrivée. »

« Certains d'entre vous me connaissent peut-être, je suis Nyala et je travaille pour la SHA. Je n'ai pas eu à faire un long trajet aujourd'hui. J'habite à 40 minutes d'ici, et j'ai fait le trajet à pied ce matin, comme tous les matins. Je viens directement du bureau où je vérifiais certaines des entrevues que notre collègue de la FHF a tenues avec le comité sanitaire communautaire. »

Conseil utile :

L'établissement de relations et la création d'un espace sûr et accueillant sont des éléments essentiels du processus d'entretien.

Après un petit échange sur des généralités, Gloria et Nyala commencent à poser aux femmes des questions sur leur expérience du centre de soins.

« Pouvez-vous nous dire ce qui se passe quand vous arrivez au centre de soin ? Vous sentez-vous bien accueillies ? Le personnel de la réception est-il sympathique ? »

« Je me sens toujours bien accueillie, le personnel de la réception est toujours serviable et respectueux. C'est toujours agréable. Ce qui me gêne, c'est que l'agent de sécurité à l'entrée demande à chaque fois mon nom et mon numéro de téléphone et je ne sais pas trop pourquoi. J'ai remarqué qu'il garde le registre de tous les noms et numéros près de sa fenêtre ouverte. Je n'aime pas que d'autres personnes puissent facilement voir mon nom et mon numéro. » - Participante 1

« Merci d'avoir partagé votre expérience. Le fait que vos informations personnelles soient ainsi accessibles semble être pénible pour vous. Quelqu'un d'autre a-t-il vécu cela ? »

« Oui, cela m'est arrivé aussi, mais je n'y pensais pas à l'époque. Maintenant que vous le mentionnez, cela m'inquiète aussi. » - Participante 2

Ma fille est venue au centre de soins avec son bébé et m'a raconté la même chose ; elle a dû donner mon numéro, car elle n'a pas de téléphone. Ça ne m'a pas plu, surtout maintenant que je sais que le registre des noms et numéros est gardé près d'une fenêtre ouverte - Participante 3

« Merci de nous l'avoir dit. Si cela vous convient, nous en parlerons au personnel du centre de soins et leur demanderons de conserver ces registres d'inscription en lieu sûr, ou de voir s'il existe un autre moyen de vous identifier. Nous ne vous identifierons pas personnellement dans ces commentaires, mais il est important que nous leur fassions savoir. Êtes-vous contentes que nous fassions cela ? Nous veillerons à ce que quelqu'un vous informe de la suite des événements. »

Une fois la discussion avec les femmes terminée, Gloria et Nyala discutent ensemble du fait que ces femmes ont dû donner leur nom et leur numéro au portail et que ces informations ont été consignées dans des registres facilement accessibles.

« Que pensez-vous de ce que nous ont révélé les participantes sur l'enregistrement de leurs informations personnelles par l'agent de sécurité ? Je pense que cela pose un risque de sauvegarde que nous devrons signaler. Je devrais probablement en parler à Freya, en tant que point focal de la sauvegarde pour la FHF. »

« Oui, c'était un peu inquiétant. Nous devrions effectivement le signaler. Nous devrions également soulever cette question avec Victor en tant que point focal de la sauvegarde pour la SHA. »

« La SHA dispose-t-elle d'un formulaire de signalement d'incident de sauvegarde ? En avez-vous des exemplaires avec vous ? »

Formulaire de signalement d'incident lié à la sauvegarde

- Un formulaire de signalement d'incident de sauvegarde est un formulaire utilisé par le personnel et les bénévoles pour consigner une préoccupation liée à la sauvegarde. Il devrait inclure des informations factuelles sur la préoccupation et être rempli immédiatement après que cette préoccupation a été soulevée ou reconnue.
- Le formulaire devrait être partagé avec le point focal de la sauvegarde qui décidera si une prise de mesures s'impose.

Exemple de formulaire de signalement d'un incident de sauvegarde.

« Oui, j'ai les formulaires dans mon sac. Je les emmène toujours avec moi lors des visites du programme.

Je m'inquiétais que plusieurs femmes se sentent dans cette situation. Peut-être devrions-nous interroger plus de gens à ce sujet pour voir si c'est une préoccupation commune. »

« Oui, cela semble être une bonne idée, mais peut-être devrions-nous vérifier avec Victor et Freya les questions que nous devrions poser afin de ne pas aggraver accidentellement la situation ou mettre les gens en danger. »

Réflexion

Êtes-vous d'accord avec Gloria et Nyala sur le fait que le registre est un sujet de préoccupation ? Pourquoi ?

Cliquez ici pour vérifier votre réponse.

Activité 2.1

Je me sens bien accueillie, le personnel de la réception est toujours serviable et respectueux. C'est toujours agréable. On me demande toujours de donner mon nom et mon numéro de téléphone à l'agent de sécurité à l'entrée et je ne sais pas pourquoi. J'ai remarqué qu'il garde le registre de tous les noms et numéros près de sa fenêtre ouverte. Je n'aime pas que d'autres personnes puissent facilement voir mon nom et mon numéro.

Participant à la discussion de groupe

Recensez les risques possibles pour la sauvegarde à partir des informations partagées par les femmes lors de la discussion de groupe. Sélectionnez tout ce qui s'applique :

1. Les agents de sécurité pourraient contacter la femme sans son consentement et éventuellement la harceler.
2. La maison de la femme pourrait être cambriolée.
3. L'agent de sécurité risque de rompre la confidentialité ou le code de conduite s'il détient ces informations de manière non sécurisée.
4. Le mari de la femme, ou encore sa famille, pourrait découvrir qu'elle se rend au centre de soins sans autorisation, ce qui pourrait exposer la femme à des risques de violences.
5. La femme pourrait être contactée de manière inappropriée par quelqu'un qui aurait vu son numéro.
6. La femme pourrait se voir administrer un traitement qui n'est pas le bon.

Cliquez ici pour vérifier votre réponse.

Après leur échange, Gloria et Nyala s'adressent à Victor et Freya, les points focaux de la sauvegarde pour la FHF et la SHA respectivement.

« Vous avez eu raison de nous faire part de cette préoccupation. Comme il s'agit d'un risque de sauvegarde et non d'un signalement officiel, nous n'avons pas besoin de faire une enquête. Il serait quand même utile de déterminer à quel point cette pratique préoccupante est courante. Je suis d'accord qu'il serait bon de vérifier si d'autres utilisateurs ont eu la même expérience. Il sera important de poser ces questions avec délicatesse, et je sais que vous avez beaucoup d'expérience dans ce domaine. Dites-moi si je peux vous aider avec autre chose, sinon, veuillez me faire signe après vos conversations et nous pourrons alors discuter des étapes suivantes. »

« Merci, Nyala et Gloria d'avoir agi aussi rapidement concernant ces informations. Ce n'est pas une bonne pratique que de garder ces noms et ces numéros à la vue de tous et cela enfreint notre code de conduite. Nous devrons entrer en contact avec le centre de soins à ce sujet, afin d'établir pourquoi les agents de sécurité collectent ces informations et peut-être avoir une formation de rappel pour toute l'équipe sur les protocoles de sauvegarde, y compris sur la protection et la conservation des données, mais aussi sur les rôles et les responsabilités. Lorsque vous aurez plus d'informations sur la question, assurez-vous de me les transmettre afin que je puisse en parler avec l'équipe de gestion et avec notre conseil d'administration lors du réexamen du registre des risques. »

Derick, Gloria et Nyala doivent maintenant réfléchir à des questions spécifiques qu'ils pourraient poser lors des prochains entretiens pour savoir si d'autres utilisateurs du service fournissent leurs noms et numéros de téléphone de cette façon et s'ils ont déjà été contactés. Victor se renseignera également, pour s'assurer que personne n'a été contacté de manière inappropriée.

Gloria et Nyala organisent un débrief avec Derick sur la façon dont les entretiens et les discussions de groupe se déroulent.

1

C’est une occasion pour l’équipe de collecte de données de réfléchir sur ce qu’ils apprennent et de voir s’il leur faut adapter leurs questions ou chercher à organiser des entretiens supplémentaires.

2

Cela leur donne l’occasion de discuter des défis ou des questions qui les préoccupent.

3

C’est aussi un aspect important du bien-être et des soins personnels des chercheurs. Il est extrêmement important de s’assurer que l’équipe est soutenue et que de l’espace lui est donné pour évacuer toute frustration et discuter de révélations qui auraient été perturbantes ou difficiles à entendre.

4

C’est également un espace important pour réfléchir aux voix des participants et s’assurer qu’elles sont entendues et prises en compte dans l’analyse.

Points à prendre en considération lors de l’élaboration des questions pouvant être sensibles ou personnelles et lors de leur présentation aux participants :

1

Être empathique et ne pas juger.

2

Se concentrer sur les faits.

3

Utiliser des questions ouvertes, éviter toute question suggérant une réponse déterminée.

4

Expliquer les règles de confidentialité et dans quelles circonstances préoccupantes ces règles peuvent être enfreintes.

5

Prendre le temps d'écouter et de comprendre les inquiétudes des gens.

6

Réfléchir aux mérites des entretiens, plutôt que des discussions de groupe, pour demander des informations sensibles.

Activité 2.2

Selon vous, lors de la prochaine discussion de groupe, quelles sont les questions qu'il conviendrait de poser aux femmes sur leur expérience de la confidentialité et de la protection des données ?

1. Quelles informations sont recueillies vous concernant lorsque vous arrivez au centre de soins ?
2. Qui vous demande ces informations ?
3. Leur avez-vous déjà demandé pourquoi ils avaient besoin de vos informations ?
4. Savez-vous comment vos données sont conservées et comment elles sont utilisées ?
5. Quel-est votre ressenti sur la manière dont vos données sont conservées ?
6. Pourquoi leur avez-vous donné votre numéro ?

Cliquez ici pour vérifier votre réponse.

Le lendemain, Gloria et Nyala parlent à deux autres groupes d'utilisatrices qui ont bénéficié des services du centre de soins.

« Le centre de soins est un endroit très accueillant, mais je trouve étrange de devoir m'enregistrer avec des données personnelles à mon arrivée à la porte, puis encore à la réception. »

« Oui, j'ai eu une expérience similaire avec l'agent de sécurité qui a pris mon nom et mon numéro de téléphone sans expliquer pourquoi il en avait besoin. »

Au terme de la dernière discussion de groupe, Gloria et Nyala ont complété leur collecte de données.

Détecter un risque lié à la sauvegarde

Après les discussions de groupe, Gloria et Nyala sont convaincues d'avoir trouvé un **risque de sauvegarde**. Ce risque serait lié à la manière dont les données personnelles des utilisatrices du centre ont été collectées, à la raison pour laquelle ces données ont été collectées à deux endroits différents et au fait qu'elles n'ont pas été conservées de manière sûre ou sécurisée. De plus, les femmes n'ont été informées à aucun stade de la raison pour laquelle les informations étaient requises et de la façon dont elles seraient utilisées.

« Nyala et moi avons repéré un risque de sauvegarde préoccupant et une violation potentielle de la politique de sauvegarde pour ce qui est de la protection des données, du consentement et du code de conduite. Nous devrons discuter de cela avec l'équipe SHA pendant la réunion de débrief. »

« Il y a lieu de s'inquiéter et nous devrions certainement en discuter avec l'équipe. Il sera important de déterminer si l'une de ces femmes a été contactée de manière inappropriée ou si leurs informations ont été utilisées à des fins inappropriées ou sans lien avec le centre. »

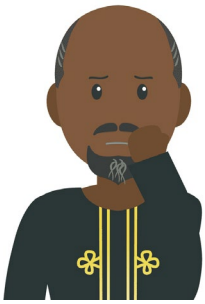

Abu, Victor, Precious et Nyala se joignent à Derick et Gloria pour un débrief de fin de visite.

« Nyala et moi avons parlé à trois groupes de femmes et bon nombre de ces femmes ont signalé qu'on leur avait demandé de donner leurs noms et leurs numéros aux agents de sécurité du portail, puis à la réception. Elles ne savaient pas pourquoi ces informations étaient requises et ont signalé que le registre dans lequel ces informations avaient été inscrites, au portail, était laissé en libre accès et non protégé ni même transporté à l'intérieur du centre de soin. »

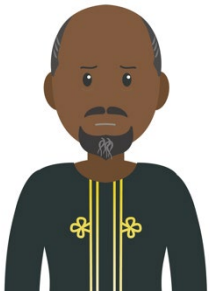

« La SHA dispose-t-elle d'une politique relative aux personnes autorisées à collecter des informations et aux modalités sûres d'obtention et de conservation des données. Dans l'affirmative, cette politique est-elle communiquée à toute l'équipe, ou une formation est-elle fournie ? »

« Oui, nous avons une politique et un code de conduite que toute l'équipe est tenue de signer. Mais nous n'avons pas fait de formation de rappel à ce sujet depuis un moment, et je ne pense pas que nous ayons inclus les agents de sécurité dans cette formation. Victor et Nyala, peut-être que nous devrions organiser une autre formation pour toute l'équipe et pour les bénévoles, afin de passer en revue ces éléments de la politique. »

« Nous avons également promis de fournir des retours aux femmes sur la manière dont nous avons traité leurs préoccupations. Est-ce quelque chose que Victor et Nyala peuvent faire ? Peut-être pourriez-vous aussi vous assurer qu'aucune d'elles n'a été contactée de manière inappropriée ? »

À la suite de la réunion, un certain nombre d'actions sont convenues :

1

Organiser une formation de rappel pour toute l'équipe, y compris les agents de sécurité, sur le code de conduite et la politique de sauvegarde, y compris la protection des données.

2

Organiser une séance de retour d'informations pour les femmes qui ont participé aux discussions de groupe afin de les tenir au courant du traitement de leurs préoccupations.

3

Precious discutera de ce problème avec toute l'équipe du centre de soins, pour s'assurer qu'ils comprennent les risques associés à cette pratique.

Après la réunion de débrief, Victor et Nyala de la SHA assurent un suivi avec les participantes à la discussion de groupe ayant signalé le problème des données non protégées.

Après avoir parlé à ces femmes, Victor et Nyala rassurent les équipes de la SHA et de la FHF. Le suivi qu'ils ont effectué auprès des femmes a révélé qu'aucune d'entre elles n'a été contactée de façon inappropriée après avoir donné son nom et son numéro aux agents de sécurité qui ont gardé accessibles les informations.

Il n’est pas nécessaire de signaler cette situation comme un incident de sauvegarde, mais des mesures doivent être mises en place pour s’assurer que cela ne se reproduise plus, car il s’agit clairement d’un risque.

À retenir :

- Souvent au cours des activités de suivi de routine, des risques de sauvegarde sont détectés. La détection de ces risques est importante, car elle permet de mettre en place des mesures d’atténuation avant qu’un incident ne se produise.
- Il est indispensable de s’adresser directement aux personnes concernées et de gagner leur confiance pour s’assurer d’obtenir les informations importantes.
- Les activités de suivi et d’évaluation doivent respecter les normes de sauvegarde de la même manière que les autres activités du programme et peuvent jouer un rôle essentiel pour garantir le respect de ces normes dans le cadre du programme.

Après leur visite à la SHA, Derick et Gloria retournent auprès de la FHF

« Maintenant que nous sommes de retour, nous devons conserver toutes les données obtenues de façon sûre jusqu’au moment de leur analyse. J’ai mes notes sur mon ordinateur portable et quelques enregistrements sur mon téléphone. Que dois-je en faire, Derick ? »

« Tu devras transférer tous les enregistrements sur ton ordinateur portable et les protéger avec un mot de passe. Une fois que nous aurons rédigé le rapport, il faudra supprimer ces enregistrements de l’ordinateur. Mais pour l’instant, tu dois t’assurer de les supprimer de ton téléphone. Mieux vaut ne pas garder les noms de qui que ce soit si tu les as pris en note. Nous pouvons assigner à chacun un numéro d’identification unique. »

N’oubliez pas la protection des données :

Derick et Gloria ont nettoyé et stocké en toute sécurité leur ensemble de données prêt à être analysé :

✓ Noms et autres informations d’identification supprimés

✓ Identificateurs uniques utilisés

✓ Tous les enregistrements sur téléphone transférés sur l’ordinateur portable de l’entreprise

✓ Toutes les données sont stockées dans des fichiers protégés par mot de passe

Une fois les données stockées en toute sécurité, Derick et Gloria réfléchissent à leurs expériences.

« Quelles sont tes impressions sur la SHA et le programme ? »

« Ils font beaucoup de bon travail et ont clairement mis en place une bonne politique de sauvegarde, mais je pense que son application n’est pas toujours parfaite. »

« Oui, je suis d’accord. Je pense que la FHF peut leur fournir plus de soutien. Nous devrions en discuter avec Mosi et Joséphine. Grace voulait également que nous lui fassions part de nos conclusions. »

« Pourquoi ne pas suggérer à Grace d’organiser une séance d’apprentissage lors de la réunion du personnel la semaine prochaine pour recueillir des commentaires et réfléchir à notre visite. Je serais heureuse de préparer une présentation pour cette occasion. »

« C’est une excellente idée Gloria. Je pense que tout le monde en bénéficiera vraiment. Merci d’avoir pris cette initiative. »

Apprentissage et réflexion pour une programmation sûre

Partie 3

Derick et Gloria ont maintenant fini de nettoyer les données et ont commencé l'analyse. Vous suivrez l'équipe MEL alors qu'elle se prépare à présenter les résultats de la collecte de données dans le cadre d'un atelier d'apprentissage. Accompagnez les équipes de la FHF et de la SHA alors qu'elles réfléchissent aux retours d'information recueillis sur la sauvegarde.
Dans la troisième partie de ce module, vous apprendrez comment vous préparer à un atelier d'apprentissage, comment gérer les informations sensibles et comment un programme ou une organisation doit adapter les processus de sauvegarde en fonction de l'apprentissage ou du retour d'information des activités de collecte de données.

De retour aux locaux de la FHF, Derick, Gloria et Grace ont une conversation sur la façon de partager les retours obtenus. Derick suggère d'utiliser la réunion du personnel comme atelier d'apprentissage. Grace est d'accord. Elle trouve l'idée excellente.

« Il est important que chaque membre du personnel réfléchisse et s'informe sur le programme et la sauvegarde. Les commentaires que vous avez recueillis sur nos mesures de sauvegarde, en particulier sur le signalement, seront très utiles pour cette réflexion. S'il vous plaît, gardez Freya au courant de vos progrès. »

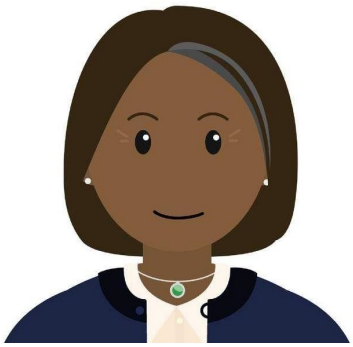

Gloria, en tant que responsable MEL, devra maintenant analyser les données et présenter les enseignements tirés du programme ainsi que les retours d'information sur la sauvegarde.

À retenir :
Les données ont été expurgées pour assurer la confidentialité des participants. L'analyse peut donc commencer en toute sécurité.

Gloria analyse les commentaires reçus, qui contiennent à la fois des données qualitatives et des données quantitatives. Voici quelques-unes de ses conclusions :

- 94 % du personnel du centre de soins et 67 % des utilisatrices de services ont déclaré que si un incident était observé, il serait probablement signalé.
- 90 % du personnel du centre de soins et 71 % des utilisatrices des services ont déclaré savoir comment signaler un incident.
- Certaines utilisatrices de services hésiteraient à faire un signalement car elles ne comprennent pas bien ce qu'il faut signaler.
- Le personnel s'est dit sûr qu'il serait donné suite à un signalement de sauvegarde. Les utilisatrices de services étaient moins confiantes.
- Au cours des discussions de groupe, les utilisatrices de services ont indiqué que dans le passé, lorsque des incidents ont été signalés à la police locale, ils n'ont pas été pris au sérieux et qu'elles ont peu confiance dans le processus pour cette raison.

À retenir :

Le problème du sous-signalement est bien documenté dans le secteur. Divers facteurs sont à l'origine de ce problème, notamment : le manque de connaissances sur ce qu'est l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, la méconnaissance des mécanismes de signalement, le manque de confiance dans les autorités ou les organisations pour répondre aux incidents, et la stigmatisation associée à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels et aux problématiques de genre.

Pour en savoir plus sur le sous-signalement, consultez le document du Centre de ressources et de support sur la sauvegarde « Examen international des données ».

« Certaines de ces informations pourraient être sensibles. Je devrais discuter avec Derick de la façon de les présenter. »

Conseil : Lorsque vos données et votre recherche portent sur des questions sensibles, comme l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, vous devrez être particulièrement prudents dans la manière de communiquer les résultats. Vos décisions concernant ce qu'il convient ou non de communiquer devraient se baser sur vos lignes directrices régissant la protection des données et de la vie privée. Ces lignes directrices doivent être prises en compte lorsque vous élaborez vos plans d'évaluation et d'atténuation des risques.

Comment reconnaître les informations potentiellement sensibles et les partager de manière appropriée

Il est important de prendre en considération les questions suivantes :

1

Le partage de cette information pourrait-il exposer quelqu'un à un risque de préjudice ?

2

Le partage de cette information pourrait-il embarrasser ou retraumatiser des survivants ?

3

Avez-vous obtenu le consentement éclairé vous autorisant à partager cette information ?

Activité 3.1

En regardant les résultats ci-dessous, lequel a le plus de potentiel de nuire ou de mettre les gens en danger ?

1. 94 % du personnel du centre de soins et 67 % des utilisatrices de services ont déclaré que si un incident était observé, il serait signalé.
2. 90 % du personnel du centre de soins et 71 % des utilisatrices des services ont déclaré savoir comment signaler un incident et pouvoir l'expliquer avec précision.
3. Certaines utilisatrices de services hésiteraient à faire un signalement car elles ne comprennent pas bien ce qu'il faut signaler.
4. Le personnel s'est dit sûr qu'il serait donné suite à un signalement de sauvegarde. Les utilisatrices de services étaient moins confiantes.
5. Au cours des discussions de groupe, les utilisatrices de services ont indiqué que dans le passé, lorsque des incidents ont été signalés à la police locale, ils n'ont pas été pris au sérieux et par conséquent, elles ne font pas confiance à la police.

Cliquez ici pour vérifier votre réponse.

Lors d'une rencontre entre Gloria et Derick, elle lui demande conseil sur la façon de partager certaines des découvertes les plus sensibles.

« Bonjour Derick. J'ai analysé les données que nous avons recueillies. Si certains résultats positifs semblent indiquer que le personnel du centre de soins connaît et comprend assez bien le processus de signalement, d'autres rendent évidents quelques points à améliorer.

J'aimerais m'entretenir avec vous au sujet d'une découverte que j'ai faite. Je pense qu'elle pourrait créer des tensions ou causer du tort si elle venait à être divulguée. Qu'en pensez-vous ? »

Au cours des discussions de groupe, des membres de la communauté ont révélé que les plaintes déposées par le passé auprès de la police n'ont jamais été traitées avec le sérieux requis, et que cela a entraîné une baisse du niveau de confiance dans la police.

« Merci d'avoir attiré mon attention sur ce point Gloria, je peux comprendre à quel point il peut être sensible. Je suggère que nous partagions cette information lors de la réunion du personnel, car elle est utile pour l'apprentissage du programme. Cependant, nous ne devrions pas partager en externe cette information sous sa forme actuelle. Nous pourrions dire qu'il y a un manque de confiance dans les mécanismes de signalement ; pensez-vous que cela fonctionnerait ?

Nous devrions consulter Freya sur les résultats avant de réunir le personnel. En tant que point focal de la sauvegarde, elle pourrait mieux interpréter ces résultats et voudra participer au partage de ces informations ».

Derick et Gloria discutent de leurs découvertes avec Freya, en sa qualité de responsable de la sauvegarde

« Merci beaucoup de m'avoir mise au courant de ces résultats. Le fait de connaître les points à améliorer pour renforcer l'efficacité des mécanismes de signalement est très utile. Il serait également très utile, à mon avis, que vous partagiez votre expérience de la découverte d'un risque de sauvegarde, ainsi que la manière dont vous avez atténué ce risque. Il s'agit véritablement d'une bonne pratique de sauvegarde qui pourrait contribuer à l'apprentissage de l'équipe ».

« Oui, les résultats pourront vraiment aider à améliorer nos pratiques de sauvegarde. Nous serions très heureux de mettre en commun l'expérience acquise lors de cette visite ».

À retenir :

Lorsque l'efficacité de la sauvegarde est mise en doute, il est impératif d'impliquer votre point focal de la sauvegarde. L'équipe MEL peut partager les résultats, mais doit impliquer les spécialistes de la sauvegarde lors de l'interprétation de ces résultats.

Derick et Gloria ont préparé leurs conclusions pour les présenter à l'équipe.

Il ne reste plus qu'à mettre au point l'ordre du jour de l'atelier d'apprentissage. Afin d'encourager lors de celui-ci la participation et la réflexion critique sur les succès et les défis, il est essentiel de créer un espace sûr.

À retenir : L'une des meilleures pratiques consiste à impliquer les partenaires de mise en œuvre en tant que parties prenantes internes dans les séances d'apprentissage et de réflexion.

Ordre du jour de l'atelier d'apprentissage

Point	Raison
Présentations et règles de base	Il est important de créer un espace sûr pour l'apprentissage et la réflexion afin que chacun se sente à l'aise pour s'exprimer librement. À cette fin, les présentations, les activités brise-glace et l'établissement de règles de base sont d'une grande utilité.
Présentation des résultats	Il est important de présenter les données pour alimenter la réflexion de l'équipe. Ici, Derick et Gloria vont partager leurs conclusions sur la sauvegarde.
Réflexion et apprentissage	Il est essentiel que l'équipe dispose d'un temps de réflexion sur les résultats pour mieux se rendre compte de l'efficacité des mesures de sauvegarde existantes et pour déterminer quelles améliorations s'imposent.
Améliorations	Il est important de discuter et de convenir des améliorations à apporter.
Remarques finales	Remerciez tout le monde pour son temps et décidez ensemble des prochaines étapes.

La FHF et la SHA se réunissent pour l'atelier d'apprentissage, un mois plus tard.

Derick et Gloria présentent leurs conclusions sur la sauvegarde, et Freya demande au groupe d'y réfléchir.

Gloria présente ses conclusions sur la connaissance et la compréhension des mécanismes de signalement, et demande à l'équipe d'y réfléchir :

89 % du personnel du centre de soins et 67 % des utilisatrices de services ont déclaré que si un incident était observé, il serait signalé.	
80 % du personnel du centre de soins et 71 % des membres de la communauté ont déclaré savoir comment signaler un incident et pouvaient l'expliquer avec précision.	Certains membres de la communauté hésiteraient à faire un signalement car ces personnes ne comprennent pas bien ce qu'il faut signaler.

« Je suis surpris de constater que 33% de la communauté ne feraient pas de signalement. Ce serait dû au fait qu'ils ne comprennent pas ce qui doit être signalé ».

« Oui, peut-être devons-nous faire plus de travail pour renforcer la compréhension de la communauté sur les types d'incidents qui représentent un incident de sauvegarde et doivent être signalés ».

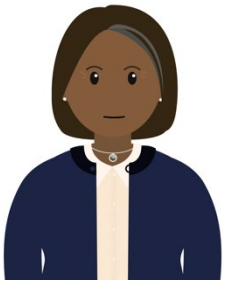

« Excellente idée, Josephine, il y a beaucoup de données externes sur les autres barrières qui peuvent avoir un impact sur le signalement par la communauté. Peut-être que nous pourrions examiner ces données aussi ».

« C'est vraiment génial de voir l'équipe interagir sur les données que nous avons collectées et définir déjà quelques ajustements possibles au programme. Il nous a également été demandé de partager notre expérience de la découverte d'un risque de sauvegarde pendant la collecte de données et d'expliquer comment nous avons traité ce risque. Gloria et Nyala à vous ! »

Gloria et Nyala racontent aux participants leur expérience lors de la collecte de données, en partageant avec le groupe les éléments suivants :

- Quel était le risque détecté et pourquoi il s'agissait d'un risque ?
- Les mesures qu'elles ont prises
- Les changements apportés pour recueillir plus d'informations
- Le cheminement vers une solution avec Victor pour s'assurer que ce risque n'a pas entraîné d'incident.

« Merci à vous deux d'avoir géré cette situation comme vous l'avez fait. Vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour protéger nos utilisateurs. Grâce à cela, j'ai pu m'assurer qu'aucun incident n'avait eu lieu, déterminer que les agents de sécurité ne devaient pas collecter ces données et organiser une formation pour eux. Des ajustements ont été apportés au processus d'enregistrement, afin que ce risque ne se reproduise pas ».

Alors que la réunion touche à sa fin, Grace souhaite partager quelques réflexions et pensées finales avec son équipe.

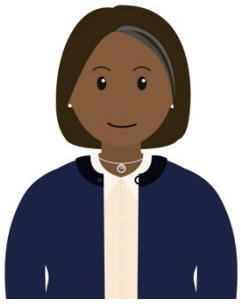

« Merci à l'équipe MEL pour cette séance très utile. Les retours que vous avez recueillis nous aideront à améliorer nos processus de sauvegarde. Votre travail d'équipe et votre attention aux détails ont permis une activité MEL sûre pour toutes les personnes impliquées.

Cela souligne à mes yeux les progrès que nous avons réalisés au cours de notre parcours de sauvegarde en tant qu'équipe. Mais nous ne sommes pas au bout du chemin. Bien qu'il y ait plusieurs changements positifs dans notre personnel, notre politique et nos procédures, je peux voir d'après les données que des progrès restent à faire. J'ai hâte d'apprendre et de progresser tout au long de ce parcours avec vous tous ».

Résumé

Qu'avez-vous appris ?

- L'importance capitale des principes de sauvegarde pour la conception et la mise en œuvre des activités de suivi et d'évaluation.
- L'importance d'assurer la sécurité des participants au programme, des membres de la communauté, du personnel et des bénévoles tout au long du cycle de suivi et d'évaluation.
- La façon d'utiliser la collecte de données MEL pour mesurer l'efficacité des mécanismes de sauvegarde du programme et pour obtenir le retour des participants.

- La façon de recenser les risques associés aux activités MEL.
- L'importance du partage de connaissances et de la réflexion sur les données recueillies au cours des activités MEL.

Félicitations ! Vous avez terminé le module 5 « Questions de sauvegarde : Suivi, évaluation et apprentissage sûrs

Nous vous remercions d'avoir accompagné la FHF et la SHA tout au long de leur parcours de sauvegarde.

Nous espérons que vous tirerez des enseignements de cette série de modules et les appliquerez à votre travail, et que les personnages de la FHF et de la SHA vous inspirerons lorsque vous réfléchirez à la manière d'appliquer la sauvegarde et la MEL dans votre pratique quotidienne.

En poursuivant votre propre parcours de sauvegarde, tenez-vous au courant des derniers bulletins d'information du Centre de ressources et de support et profitez des ressources de sauvegarde, des séminaires en ligne, des podcasts et plus encore offerts sur la plateforme,

Maintenant, complétez votre évaluation du module 5 pour obtenir votre attestation de réussite.

Réponses

Activité 1.1 : Consentement éclairé pour les participants adultes

Les éléments suivants devraient être inclus dans un formulaire de consentement éclairé pour la collecte de données auprès d'une participante adulte

1. **La manière dont les données seront conservées et ce qu'il adviendra de ces données après l'entretien, la discussion ou la collecte de données.**
2. ~~Information permettant d'identifier la répondante (adresse, numéro de téléphone, etc.).~~
3. **Présentation de l'organisation et de l'équipe de collecte des données, et information sur l'objectif de la collecte ainsi que sur ce à quoi s'attendre pendant l'exercice de collecte, y compris le comportement attendu du personnel.**
4. ~~Informations sur les circonstances pouvant exiger la rupture de la confidentialité en raison d'un risque immédiat de préjudice ou de sécurité, en particulier lorsque ce risque est encouru par un enfant.~~
5. **Informations sur l'expérience personnelle du chercheur concernant le sujet abordé.**
6. **Renseignements sur les risques et avantages liés à sa participation.**
7. **Déclaration précisant qu'elle peut retirer sa participation à tout moment.**

Retour au module

Activité 1.2 : Activité d'évaluation des risques

Vous trouverez ci-dessous une liste de risques qui peuvent exister pendant une activité de collecte de données, ainsi que de mesures d'atténuation.

Risques	Mesures d'atténuation
Violence physique ou verbale à l'égard des participants à cause de leur implication dans la recherche.	Sensibilisation de la communauté avant la collecte des données, afin d'informer la communauté de l'objectif de la collecte.
Reviviscence du traumatisme subi par un participant ou une participante lors du partage de son vécu avec des membres de l'équipe de recherche.	Mise à l'essai des outils à l'avance pour vérifier qu'ils soient bien compris et que leur utilisation ne soit pas source d'inquiétude.
Syndrome d'épuisement professionnel, stress ou angoisse des chercheurs ou des collecteurs de données.	Réunions de débriefing avec les personnes qui supervisent la recherche et les membres de l'équipe à la fin de chaque jour, ou tous les deux jours.
Non-respect du code de conduite par les chercheurs ou les collecteurs de données, ce qui fait peser des risques sur les participants.	Formation de tous les collecteurs de données sur les protocoles de recherche relatifs au consentement, à la protection des données et à la confidentialité.
Révélation d'un cas préoccupant par un participant ou une participante (violence, abus, harcèlement, exploitation).	Formation des chercheurs sur la manière de traiter les révélations, y compris sur le signalement et les voies d'orientation.

Retour au module

Activité 1.3

L'emplacement qui garantit le mieux la confidentialité et la sécurité des participants.

Dans une salle de rencontre communautaire située à l'écart du centre de soins et disposant d'une entrée privée et d'un accès sécurisé.

Cet espace offre intimité et sécurité tout en étant situé dans la communauté locale plutôt qu'au centre de soins, assurant une intimité supplémentaire aux participants.

Retour au module

Réflexion 1

Au cours de la réunion d'information, Gloria suggère qu'elle peut interroger les femmes de la communauté et que Derick peut interroger les hommes de la communauté et d'autres parties prenantes. Pourquoi cette mesure est-elle importante pour la sauvegarde ?

La désignation d'enquêteurs du même sexe peut réduire le risque d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels, accroître la confiance et créer un environnement plus rassurant pour les participants à la recherche

Retour au module

Réflexion 2

Êtes-vous d'accord avec Gloria et Nyala sur le fait que le registre est un sujet de préoccupation ? Pourquoi ?

Il s'agit d'un problème de sauvegarde et d'une violation potentielle de la protection des données et de la confidentialité. Faites l'activité suivante pour nommer les risques qui peuvent en découler.

Retour au module

Activité 2.1

Je me sens bien accueillie, le personnel de la réception est toujours serviable et respectueux. C'est toujours agréable. On me demande toujours de donner mon nom et mon numéro de téléphone à l'agent de sécurité à l'entrée et je ne sais pas pourquoi. J'ai remarqué qu'il garde le registre de tous les noms et numéros près de sa fenêtre ouverte. Je n'aime pas que d'autres personnes puissent facilement voir mon nom et mon numéro.

Participant à la discussion de groupe

Les risques possibles pour la sauvegarde à partir des informations partagées par les femmes lors de la discussion de groupe sont les suivants :

1. **Les agents de sécurité pourraient contacter la femme sans son consentement et éventuellement la harceler.**
2. ~~La maison de la femme pourrait être cambriolée.~~
    - Aucune donnée relative aux adresses n'a été fournie, donc il est peu probable qu'un risque se pose, notamment en matière de sauvegarde.
3. **L'agent de sécurité risque de rompre la confidentialité ou le code de conduite s'il détient ces informations de manière non sécurisée.**
4. **Le mari de la femme, ou encore sa famille, pourrait découvrir qu'elle se rend au centre de soins sans autorisation, ce qui pourrait exposer la femme à des risques de violences.**
5. **La femme pourrait être contactée de manière inappropriée par quelqu'un qui aurait vu son numéro.**
6. ~~La femme pourrait se voir administrer un traitement qui n'est pas le bon.~~
    - Il n'y a pas de risque que cela se produise en raison du stockage non sécurisé de ses données.

Retour au module

Activité 2.2

Selon vous, lors de la prochaine discussion de groupe, quelles sont les questions qu'il conviendrait de poser aux femmes sur leur expérience de la confidentialité et de la protection des données ?

1. **Quelles informations sont recueillies vous concernant lorsque vous arrivez au centre de soins ?**
   Correct. Il s'agit d'une question neutre pour connaître les faits.
2. **Qui vous demande ces informations ?**
   Correct. Cette question vise à comprendre les faits.
3. ~~Leur avez-vous déjà demandé pourquoi ils avaient besoin de vos informations ?~~
   Incorrect. Cette question semble blâmer la personne, ou donner l'impression qu'elle a fait quelque chose de mal.
4. **Savez-vous comment vos données sont conservées et comment elles sont utilisées ?**
   Correct. De nouveau, cette question vise à déterminer si la personne a reçu des informations sur l'utilisation de ses données, sans suggérer qu'elle aurait dû les demander.
5. **Quel-est votre ressenti sur la manière dont vos données sont conservées ?**
   Correct. Bien que cette question soit assez personnelle et demande à la personne interrogée de partager ses sentiments sur cet incident, si vous avez établi une relation de confiance et respectueuse alors cette question est pertinente. Elle pourra permettre de mieux comprendre l'impact de ce comportement sur la personne. Cette question montre que l'interlocuteur a de l'empathie pour la personne interrogée.
6. ~~Pourquoi leur avez-vous donné votre numéro ?~~
   Incorrect. C'est une question plutôt directe et moralisatrice. Elle pourrait donner l'impression à une personne qu'on l'accuse de quelque chose.

Retour au module

Activité 3.1

La constatation suivante est la plus susceptible de causer préjudice ou de mettre les gens en danger :

> **Au cours des discussions de groupe, les utilisatrices de services ont indiqué que dans le passé, lorsque des incidents ont été signalés à la police locale, ils n'ont pas été pris au sérieux et par conséquent, elles ne font pas confiance à la police.**
>
> Ce constat reflète plus étroitement des expériences personnelles et critique les pratiques de la police locale. Il est possible que cela crée des tensions et entraîne des réactions négatives ou des problèmes pour ceux qui se sont exprimés. Si cela devait être partagé en externe, la référence à la police pourrait être supprimée.

Retour au module

Modèle d'évaluation des risques

Organisation	**FHF et SHA**			
Membres de l'équipe :	**Derick, Gloria, Nyala, Victor**			
Niveau général du risque (H/M/F) :				
Date de l'examen :				
Risque	**Description**	**Probabilité (H/M/F)**	**Impact**	**Mesure d'atténuation**
Risque pour les participants				
Risque pour les chercheurs				

Notez la probabilité d'occurrence du risque	
Très probable	3
Probable	2
Peu probable	1

Notez l'impact probable sur la réputation des individus concernés et de l'organisation	
Très probable	3
Probable	2
Peu probable	1

Retour au module

Réponses à l'évaluation des risques

Organisation	**FHF et SHA**
Membres de l'équipe :	**Derick, Gloria, Nyala, Victor**
Niveau général du risque (H/M/F) :	
Date de l'examen :	

Risque	Description	Probabilité (H/M/F)	Impact	Mesure d'atténuation
Risque pour les participants	Réaction négative des membres de la communauté envers ceux qui s'investissent dans les activités de collecte de données, ou qui parlent avec les chercheurs	1	3	• Sensibilisation de la communauté avant les activités de collecte des données afin de l'informer de l'objectif de cette collecte de données • Pour conduire les entretiens, recrutement de chercheurs du même sexe que les personnes interrogées
	Violence physique ou verbale à l'égard des participants à cause de leur implication dans cette étude de recherche	1	3	Sensibilisation de la communauté avant les activités de collecte des données afin de l'informer de l'objectif de cette collecte de données
	Reviviscence du traumatisme subi par les participants lors du partage de leur vécu avec des membres de l'équipe de recherche	2	3	Tester les outils à l'avance pour vérifier qu'ils sont bien compris et que leur utilisation ne constitue pas une source d'inquiétude
	Les participants révèlent des cas préoccupants (violence, abus, harcèlement, exploitation) au cours des activités de collecte de données	2	3	Sensibilisation de la communauté avant les activités de collecte des données afin de l'informer de l'objectif de cette collecte de données
Risque pour les chercheurs	Harcèlement et violence à l'égard des chercheurs de la part des membres de la communauté	1	3	• Sensibilisation de la communauté avant les activités de collecte des données afin de l'informer de l'objectif de cette collecte de données • Recherche / collecte de données effectuée par groupes de deux
	Expérience d'épuisement professionnel / de dépression vécue par l'équipe de recherche ou par les collecteurs de données	2	3	Des réunions de débriefing avec les personnes qui supervisent la recherche et les membres de l'équipe de recherche à la fin de chaque jour, ou tous les deux jours
	Les membres de l'équipe de recherche ou les collecteurs de données ne respectent pas le code de conduite et mettent en danger les participants (sécurité, confidentialité des données, etc.)	1	3	Formation de tous les collecteurs de données sur les protocoles de recherche/collecte de données relatifs au consentement, à la confidentialité et à la protection des données
	Les participants révèlent des cas préoccupants (violence, abus, harcèlement, exploitation) au cours des activités de collecte de données	2	3	Formation des équipes de recherche sur les politiques et procédures de sauvegarde, notamment le code de conduite, le principe « ne pas nuire » et les voies d'orientation

Retour au module

Fin du module